



Probleme de garantie sur un four

Par **veronika35**, le **04/04/2011** à **17:37**

Bonjour à tous !
Je vous explique mon problème. Ce midi je suis rentrée chez moi et j'ai fait cuire une pizza dans mon four. Mon Ami est rentré du boulot 2heures plus tard, le four était froid et fermé. il a buté dans la poignée du four (pas comme une brute quand même) et là, la vitre noire extérieure du four s'est brisée en mille morceaux (et c'est pas imagé du tout), j'ai appelé le constructeur du four, comme celui-ci est toujours sous garantie mais la personne que j'ai eu m'a dit qu'il ne prenait pas cela en garantie.
Qu'en pensez-vous ?
Que dois-je faire ?
Faire passer cela en responsabilité civile (si quelqu'un veut bien se proposer dans ma famille ou mes amis bien sûr !) ?
Merci d'avance pour vos réponses